

Nantes, le 1er juillet 2019

Ligne Caen-Alençon-Le Mans-Tours : réaction de Roch Brancour

La Région des Pays de la Loire est attachée à la pérennité des lignes ferroviaires qui maillent son territoire. C'est notamment le cas de la ligne Caen–Alençon–Le Mans–Tours pour laquelle elle entend développer l'offre de service.

La CGT cheminots a injustement associé la Région des Pays de la Loire à une décision de remplacement de trains prise par la Région Normandie sur son territoire

Or, contrairement à cette affirmation imprudemment relayée par l'opposition régionale, ce n'est pas une dégradation, mais bien une amélioration de l'offre qui sera mise en œuvre le 8 décembre 2019.

Ainsi à compter de cette date, le nombre de dessertes par semaine passera de 29 à 30. D'autre part, le maillage du territoire sera amélioré avec une redistribution des arrêts et des horaires plus adaptés aux besoins des voyageurs (au total, la ligne Alençon–Le Mans passera de 168 à 173 arrêts par jour par semaine).

Par ailleurs, la grille horaire a été conçue pour que les correspondances au Mans soient optimisées. Les possibilités de relier Caen et Tours, et les trajets vers/depuis Paris seront ainsi en augmentation (1 AR supplémentaire par jour de semaine sera proposé entre Alençon et Paris, favorisant les actifs ligériens et bas normands à se rendre en réunion à Paris dans la journée).

Tous ces aménagements ont été présentés lors du comité de ligne organisé par la Région Pays de la Loire le 28 mars dernier. Les acteurs locaux (élus et associations du secteur) ont d'ailleurs relayé des retours positifs des usagers de cette nouvelle grille horaire, qui permet notamment d'étoffer, pour toutes les haltes ligériennes de l'axe Le Mans–Alençon, la desserte en pointe bénéficiant ainsi aux publics actifs et scolaires.

L'avenir de cette ligne est essentiel pour la Région des Pays de la Loire. C'est pourquoi, afin de sécuriser la réalisation des premiers travaux urgents devant être assurés sur l'infrastructure ferroviaire de la section Alençon–Le Mans d'ici fin 2020, elle s'est engagée à avancer les 3,8 M€ de la part de l'Etat.

Roch Brancour
Vice-président du Conseil régional en charge des Transports

CONTACT PRESSE

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97